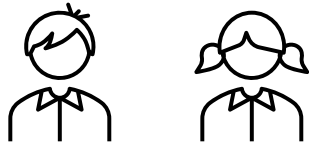


## COUVERTURES DENTAIRES POUR LES ENFANTS



Au Québec, différents programmes couvrent les frais des soins dentaires pour les enfants.

Il est possible qu'un enfant soit couvert par deux de ces programmes simultanément :

- Par la RAMQ pour les enfants de 9 ans et moins et les enfants à charge des bénéficiaires de l'aide de dernier recours (aide sociale).
- Par le PFSI pour les enfants ayant un statut de réfugiés ou demandeurs d'asile bénéficiant d'un soutien du revenu du programme PAR.
- Par le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) pour les enfants admissibles.
- Par le programme des services de santé non assurés (SSNA) pour communautés autochtones et les SSNA des nations Cries, Naskapiés et Inuites
- Par des assurances privées (individuelles, collectives, scolaires...)

## LES ENFANTS DE 9 ANS ET MOINS

**GRATUITS VIA LA RAMQ** (carte d'assurance maladie)

- Un examen complet une fois par 365 jours
- Examen et traitement des urgences
- Radiographies et anesthésie
- Plombages gris pour les dents en arrière
- Plombages blancs pour les dents en avant
- Couronnes préfabriquées
- Enlever des dents et des racines
- Chirurgie
- Traitement de canal

**PAS GRATUITS VIA LA RAMQ** mais couvert par le Régime Canadien de Soins Dentaires pour les enfants inscrits ou par certaines assurances privées.

- Nettoyage et détartrage
- Application de fluorure
- Scellant de puits et de fissures

**PAS GRATUIT VIA LA RAMQ** mais couvert par certaines assurances privées :

- Orthodontie (ex. : broches, expansion du palais, mainteneur d'espace)



## LES ENFANTS DE 10 À 17 ANS

Depuis juin 2024, les enfants admissibles sont couverts par le Régime canadien de soins dentaires (RCSD). Les traitements couverts sont alors payés par le RCSD directement au dentiste, selon un pourcentage déterminé par le revenu des parents. Le parent n'a alors qu'à payer la différence.

Il faut faire la démarche d'inscrire son enfant au RCSD pour recevoir la carte d'adhésion et le réinscrire chaque année.

Avant de prendre rendez-vous, vérifiez bien que le dentiste participe au régime.



Exemples de services couverts par le RCSD :

- Examens, nettoyage, détartrage, radiographies, fluorure, scellant...
- Réparation de caries (plombages)
- Traitement de canal
- Nettoyage sous la gencive, traitement des abcès
- Pivot, couronnes (après autorisation)
- Extraction de dents et de racines
- Prothèses amovibles, réparation de prothèses
- Anesthésie